

Communiqué de presse : Que nous prépare le Président de la République en matière de réformes du droit de la copropriété ?

Décidément, il semble que Monsieur Macron aime légiférer par voie d'ordonnances.

Après le Code du travail, voici qu'il prévoit de modifier le code de la copropriété par ce même procédé.

[VOIR LE DOSSIER CI-DESSOUS A TELECHARGER](#)